

Modalités de la consultation prévaccinale

La consultation prévaccinale a pour objet :

- de fluidifier les consultations puisque le médecin qui supervise la vaccination doit essentiellement s'assurer qu'il n'y a pas eu d'épisode infectieux entre la consultation prévaccinale et la vaccination
- d'écarter de la vaccination les patients qui ne peuvent pas en bénéficier afin qu'ils ne soient pas recusés au cabinet.

Contre-indications à la vaccination :

- Infection à la COVID19 datant de moins de trois mois
- Antécédent d'anaphylaxie
- Vaccination antigrippale de moins de 3 semaines
- Autre vaccination de moins de 2 semaines
- Infection en cours
- Non recommandée si grossesse, allaitement

La consultation prévaccinale

Cotation VAC = 25€ (en présentiel ou en téléconsultation)

En visite : VAC + MD (Attention en EHPAD 3 MD maximum pour le même déplacement)

Pendant l'état d'urgence sanitaire une visite en EHPAD se facture actuellement VG + MD + MU = 57,60€ avec un maximum de 3 visites le même jour (le reste se facture G = 25€)

Pour imprimer le certificat d'éligibilité à la vaccination le médecin peut se connecter :

- sur [amelipro](#) s'il est à son cabinet.
- sur vaccination-covid.ameli.fr s'il utilise un autre poste avec sa e-CPS

Personnes concernées

- Patients de plus de 75 ans ou personne vulnérable
- Professionnels des secteurs de la santé et du médico - social, pompiers et aides à domicile âgés de 50 ans et plus et/ou présentant des comorbidités
- Personnes handicapées hébergées dans des établissements spécialisés et leurs personnels âgés de 50 ans et plus et/ou présentant des comorbidités
- Personnes vulnérables à très haut risque avec prescription médicale du médecin traitant pour bénéficier de la vaccination sans critère d'âge.

Comorbidités - les troubles et les maladies concernées

Il s'agit de comorbidités identifiées par la HAS comme à risque avéré d'hospitalisation ou de décès en cas de Covid-19 :

- Obésité (IMC supérieur à 30), particulièrement chez les plus jeunes
- BPCO et l'insuffisance respiratoire
- Hypertension artérielle compliquée
- Insuffisance cardiaque
- Diabète (de type 1 et de type 2)
- Insuffisance rénale chronique
- Cancers et maladies hématologiques malignes actifs et de moins de 3 ans
- Transplantation d'organe solide ou de cellules souches hématopoïétiques

Qui sont les personnes à très haut risque de forme grave de Covid-19 ?

- Cancers et de maladies hématologiques malignes en cours de traitement par chimiothérapie
- Maladies rénales chroniques sévères, dont les patients dialysés
- Transplantées d'organes solides
- Transplantées par allogreffe de cellules souches hématopoïétiques
- Poly-pathologies chroniques et présentant au moins deux insuffisances d'organes
- Certaines maladies rares et particulièrement à risque en cas d'infection ([liste établie par les filières de santé des maladies rares](#))
- Trisomie 21